



Photo 1 : Les élèves du lycée du Haut-Barr avec les diplômes UNESCO remis par le maire de Saverne, M. Stéphane Leyenberger et la référente UNESCO, Mme Claire Le Van, qui a organisé le projet « L'Europe, le miracle de la paix » sur l'année scolaire, avec les partenaires Mme Marie-Laure Jundt et M. Gilles Beuriot (SMLH), et Mme Nelly Tsokanis (Rotary Club).

Jeudi 30 mai 2024, les élèves de TG2, THLP et 1HLP ont bénéficié d'une sortie dans les institutions européennes de Strasbourg, en matinée au Parlement européen et l'après-midi au Conseil de l'Europe. Cette sortie pédagogique, organisée par Mme Claire Le Van, enseignante de philosophie et référente UNESCO, a été accompagnée par des représentants des partenaires financeurs du projet « L'Europe, le miracle de la paix » : pour le comité d'Alsace du Nord de la SMLH, Mme Marie-Laure Jundt et M. Gilles Beuriot, et pour le Rotary Club, Mme Nelly Tsokanis. Nous avons été accueillis avec beaucoup d'affabilité au Parlement européen par M. François Brunagel, Directeur (e. r.) du Protocole, qui nous a offert une lumineuse visite guidée et une brillante conférence sur le rôle du PE, ainsi que sur les éminentes fonctions passées qu'il a assumées et sur ses engagements européens actuels. Grâce à lui, nous avons pu déjeuner dans les somptueux salons attenants au bar du PE, lieu fort agréable. L'après-midi, nous avons été reçus très chaleureusement par Mme Marie-Rose Prévost qui nous a fait découvrir le Conseil de l'Europe et son rôle essentiel en matière de protection des droits humains. M. Stéphane Leyenberger, maire de Saverne et fonctionnaire européen, nous a rejoints pour la remise des diplômes UNESCO aux élèves, puis il a présenté une remarquable conférence sur le rôle et les missions du Conseil de l'Europe. Que de clartés partagées lors de cette sortie pour apprendre à mieux connaître et aimer l'Europe !

[*Lien vers le programme de la sortie.](#)

I. LE PARLEMENT EUROPEEN



Photo 2 : Les élèves ont eu la chance de bénéficier en matinée des explications lumineuses de M. François Brunagel, lors d'un parcours stimulant dans le Parlement européen.



Photo 3 : M. Brunage nous a rendus attentifs à une œuvre magnifique qui se trouve à l'entrée du Parlement européen : « L'Europe à cœur » de la danseuse et artiste Ludmilla Tcherina, qui symbolise l'enlacement des cultures différentes dans un cœur circulaire.



Photo 4 : Notre guide nous invite ensuite à passer par le portique de sécurité, qui ressemble à celui des aéroports.



Photo 5 : Dans la cour d'honneur du bâtiment Louise Weiss, M. Brunagel a insisté sur le fait que le bâtiment était inachevé à l'image de la construction européenne, et que la cour était elliptique dans un bâtiment circulaire, ce qui renvoyait à un symbole de fécondité.



Photo 6 : M. Brunagel nous a ensuite conviés dans une salle de conférence pour nous expliquer le rôle décisif du Parlement européen. « L'Europe est un espace de liberté, un espace de paix, un espace de prospérité, un espace de valeurs humanistes partagées », a rappelé notre lumineux guide, apologue de la démocratie et de l'amitié entre les peuples.



Photo 7 : Nous avons pris une magnifique photo de groupe devant les 27 drapeaux des pays membres de l'union européenne !



Photo 8 : L'hémicycle du Parlement européen peut accueillir jusqu'à 720 députés qui représentent les 27 États membres actuels (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède).



Photo 9 : Les élèves sont admiratifs des lieux. M. Brunagel leur précise que les députés au Parlement européen se regroupent en fonction de leurs affinités politiques et non par nationalité. Les présidents des groupes politiques sont assis au premier rang en arc-de-cercle en face du président du Parlement européen. La troisième rangée est notamment occupée par des membres du Bureau (vice-présidents et questeurs). La distribution des autres places à l'intérieur des groupes politiques suit généralement l'ordre alphabétique.



Photo 10 : Nous avons eu la chance de pouvoir ensuite prendre notre pique-nique dans les salons attenants au bar, lieu somptueux qui nous a protégés de la météo pluvieuse.



Photo 11 : Nous nous sommes rendus à pied vers le Conseil de l'Europe, et chemin faisant, nous découvrons une très belle vue sur le bâtiment du Parlement européen.

II. LE CONSEIL DE L'EUROPE



Photo 12 : Devant le Conseil de l'Europe, nous devons passer à nouveau par le portail de sécurité. Puis les élèves ont bénéficié d'une découverte du Conseil de l'Europe grâce à Mme Marie-Rose Prévost, du Service de la communication, et à M. Stéphane Leyenberger, fonctionnaire européen et maire de Saverne.



Photo 13 : Nous avons particulièrement été sensibles à une tapisserie représentant le poème « Liberté, j'écris ton nom » de Paul Eluard illustré par l'artiste Fernand Léger. Et si l'un des sujets au bac de philosophie tombait sur la liberté !



Photo 14 : Mme Prévost a expliqué le rôle du Conseil de l'Europe et son importance pour le respect des droits humains et de la démocratie, puis a présenté deux petits films, l'un sur les droits fondamentaux garantis par la « Convention européenne des Droits de l'Homme » (adoptée en 1950 et entrée en vigueur en 1953), l'autre sur les 75 ans d'existence du CE.



Photo 15 : Engagés tout au long de l'année dans les différentes étapes du projet « L'Europe, le miracle de la paix », les élèves ont reçu des mains du maire de Saverne un diplôme UNESCO avec les félicitations de leur enseignante les invitant à devenir toujours davantage des acteurs et actrices de paix.



Photo 16 : Les élèves ont été appelés un à un pour recevoir leur diplôme, moment chargé d'émotion et de sens. Puis la référente UNESCO a offert de petits cadeaux, symboles de paix, au maire et aux autres membres partenaires du projet, en guise de remerciements pour leur engagement iréniste.

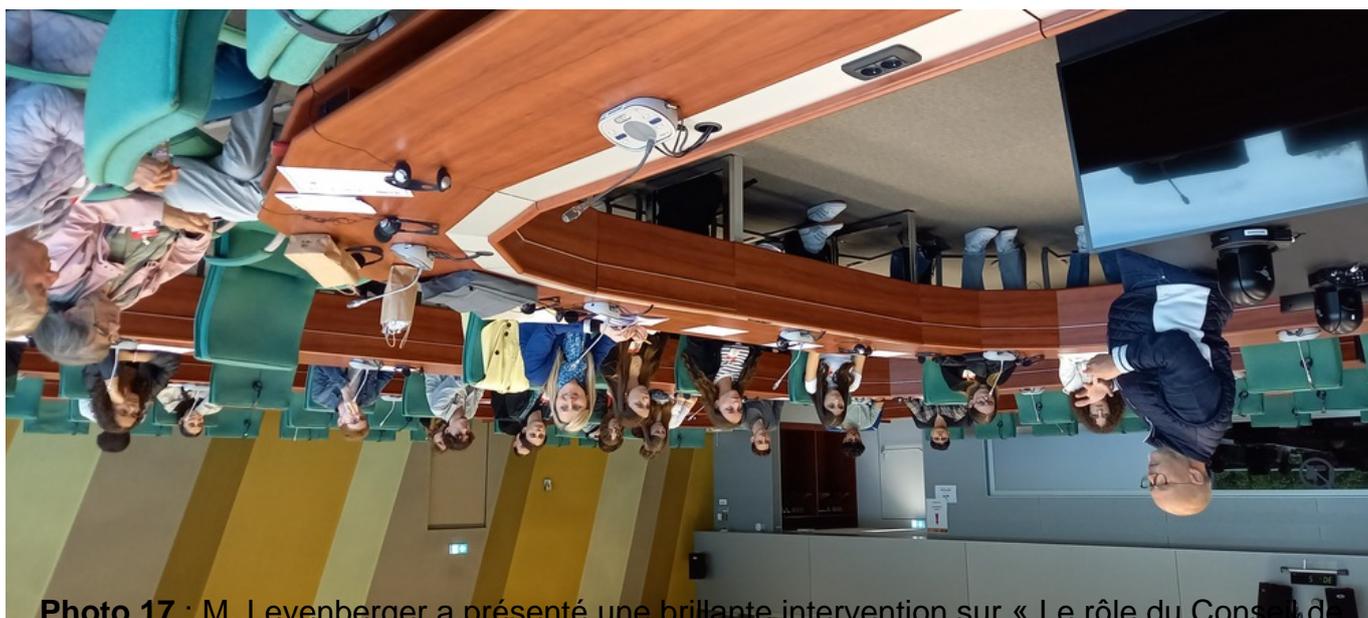


Photo 17 : M. Leyenberger a présenté une brillante intervention sur « Le rôle du Conseil de l'Europe dans l'architecture politique européenne ». Après avoir indiqué que le CE a été instauré le 5 mai 1949 à Londres avec 10 pays signataires (France, Italie, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Danemark, Suède et Norvège), il a insisté sur la volonté de cette institution de créer un espace de paix garant du respect des droits humains.



Photo 18 : M. Leyenberger déplore le fait qu'en mars 2022, le CE ait été dans l'obligation d'exclure la Confédération de Russie du fait de l'agression perpétrée à l'encontre d'un autre pays membre du CE, à savoir l'Ukraine. Il indique que le travail entre le PE (dont le budget est beaucoup plus élevé que le CE) et le CE (qui compte 46 membres actuellement et donc possède de nombreux experts) est étroit et complémentaire. Bien souvent l'intégration dans le CE vaut comme tremplin pour adhérer à l'Union européenne. Mais il convient pour cela que les jeunes démocraties renforcent leur processus de démocratisation.

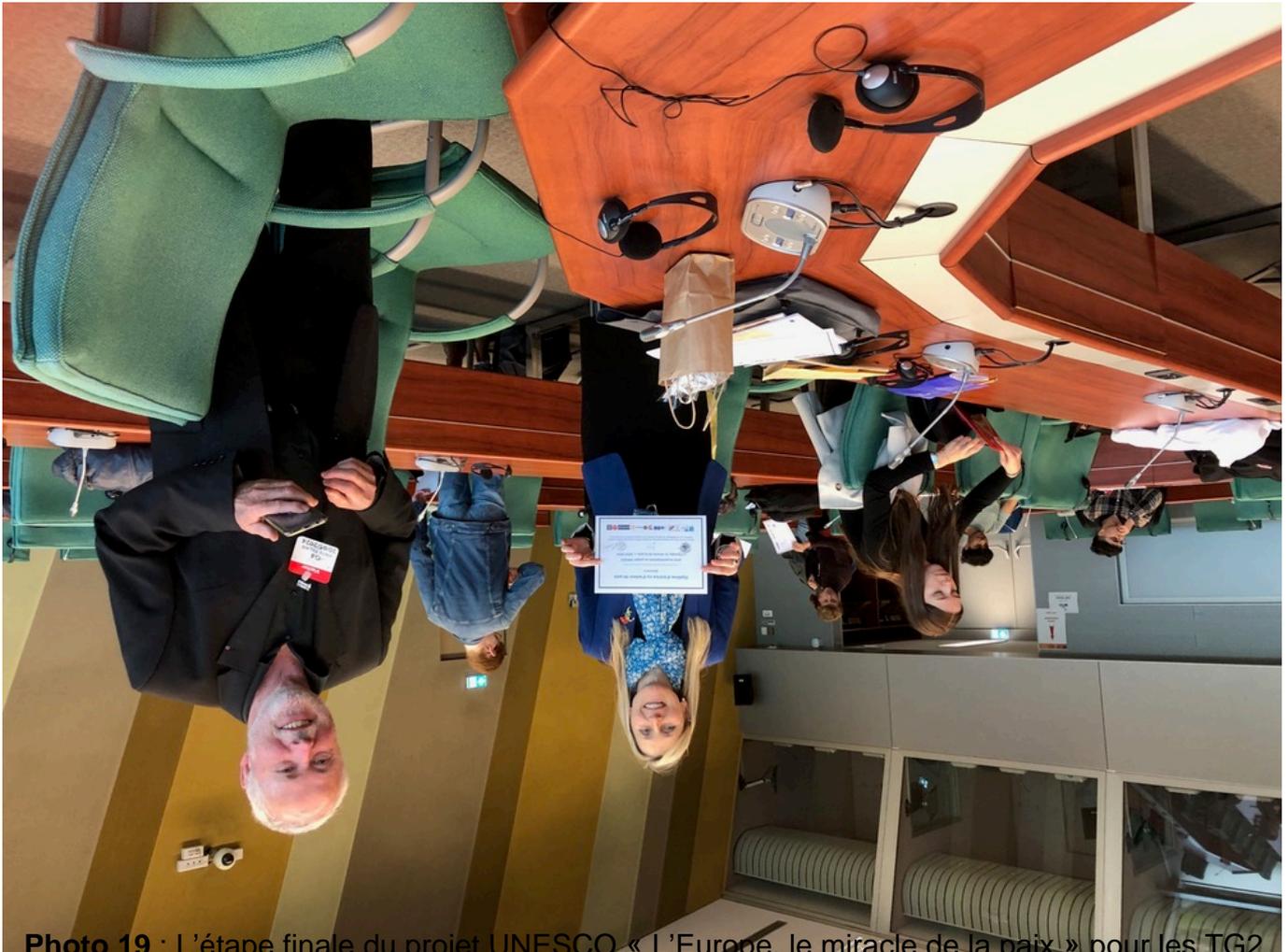


Photo 19 : L'étape finale du projet UNESCO « L'Europe, le miracle de la paix » pour les TG2 et THLP est accomplie ce jour par la distribution des diplômes au CE. Les 1HLP, quant à eux, bénéficieront d'une ultime sortie au PE du Luxembourg le 3 juin.



Photo 20 : Une dernière photo de groupe à l'entrée du CE pour garder un souvenir de cette journée exceptionnelle !

[*Lien vers l'article paru dans Réforme, 6 juin 2024 : « Portrait de François Brunagel, champion d'Europe ».](#)